

Systemes électroniques numériques

Le technicien titulaire de ce bac pro exerce les activités liées à la préparation, l'installation, la mise en service et la maintenance préventive et/ou corrective de systèmes électroniques ou numériques. Il participe au service client en complémentarité des services commerciaux. Ce technicien est capable d'intervenir sur les équipements et les installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés, communicants et convergents, des secteurs grands publics, professionnels et industriels.

Six grands secteurs de la filière électronique sont concernés : la sécurité alarmes, l'audiovisuel multimédia, l'audiovisuel professionnel, l'électrodomestique, les télécommunications et réseaux ainsi que l'électronique industrielle embarquée.

Débouchés

Les débouchés sont nombreux et variés : chez un artisan, aux services techniques d'une PME-PMI ou au service après-vente d'une grande surface commerciale, dans un centre de maintenance à distance, une société de service, chez des constructeurs ou pour des entreprises industrielles, etc.

Métiers accessibles :

- dépanneur(euse) en électroménager
- installateur(trice) en télécoms
- technicien(ne) du service après-vente
- technicien(ne) télécoms et réseaux...

Accès à la formation

Admission de droit : après la classe de 3^e (2nde professionnelle Electrotechnique et systèmes électroniques).

Admission conditionnelle : après un CAP du même domaine.

Qualités requises :

- esprit logique
- respect des procédures
- sens pratique aiguisé
- sens de l'organisation
- qualités relationnelles
- sens commercial

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Statistiques

En 2011, dans l'académie d'Amiens : 131 élèves présentés, 110 admis.

Enseignements professionnels

- **Physique d'application** : notions d'électricité et d'électronique, de photométrie et d'optique, de thermique, d'acoustique, de mécanique.
- **Traitement de l'information** : acquisition (études de tous les capteurs) et restitution de l'information, son stockage et sa mémorisation, sa transmission (supports physiques et réseaux).
- **Unités centrales et périphériques** : connaître l'architecture générale de l'ordinateur, des périphériques (imprimantes, scanners, appareils photos, graveurs, vidéo projecteurs) et des logiciels ; savoir les installer et les configurer.
- **Qualité, sécurité, environnement, réglementation** : accent mis sur la sécurité et la démarche qualité, le recyclage des produits, la connaissance et le respect de la réglementation.
- **Communication, relation clientèle, ressources documentaires** : être capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un produit, le conseiller.

L'élève choisit dès l'inscription un champ d'application sur lequel il sera évalué. Le diplôme n'y fera pas référence mais la formation en entreprise doit se dérouler intégralement dans le secteur choisi : audiovisuel multimédia, audiovisuel professionnel, électrodomestique, électronique industrielle embarquée, sécurité alarmes, télécommunications et réseaux.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique à caractère professionnel :
 - mathématiques, coeff. 2
 - sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Analyse d'un système électronique, coeff. 5
- Epreuve de pratique professionnelle :
 - situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnelle, coeff. 2
 - préparation, installation, mise en service, maintenance d'un système électronique, coeff. 6
 - économie et gestion, coeff. 1
 - prévention - santé – environnement, coeff. 1

Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2,5
- Histoire, géographie et éducation civique, coeff. 2,5
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante.

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Systèmes électroniques numériques (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- BTS Systèmes électroniques
- BTS Domotique
- BTS Métiers de l'audiovisuel option métiers de l'image
- BTS Métiers de l'audiovisuel option métiers du son
- BTS Métiers de l'audiovisuel option techniques d'ingénierie et exploitation des équipements
- Eventuellement : BTS Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques

- Certification professionnelle Technicien services en électrodomestique (*hors Picardie*)
- Certification professionnelle Technicien services en électronique grand public (*hors Picardie*)...

Où se former en Picardie ?

Consultez le guide « Après la 3^e dans l'académie d'Amiens », en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac », « L'apprentissage en Picardie »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers de l'électronique »
- Zoom « Les métiers de l'électronique et de l'informatique »
- Fiches métiers ONISEP.

* les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.